

Services pédagogiques

Le but ultime des Services pédagogiques est de faire en sorte que les élèves réussissent leurs études et qu'à la fin de leur parcours scolaire, ils aient acquis les compétences essentielles nécessaires pour s'intégrer de façon effective dans la société et dans le marché du travail. Le mandat spécifique des Services pédagogiques est de fournir le soutien aux écoles, aux enseignants et aux directions d'école et de centre de la (CSET) en offrant leadership, expertise et développement professionnel au moment opportun. À cette fin, les professionnels, les administrateurs et les employés de soutien qui composent l'équipe des Services pédagogiques se tiennent au courant des plus récents développements dans le domaine de la pédagogie, à l'étranger comme au Québec, étant convaincus que ce sont avant tout les pratiques d'enseignement efficaces qui exercent le plus grand impact sur l'apprentissage et la réussite des élèves.

En dépit du fait que nous n'étions en mesure de combler que cinq des sept postes de conseillers pédagogiques et que, parmi ces cinq personnes, trois d'entre elles en étaient à leur première année d'emploi, l'équipe a travaillé très fort à consolider les initiatives existantes qui sont considérées comme des objectifs clés dans le plan stratégique de la commission scolaire, à savoir : l'intervention précoce et l'augmentation des taux de réussite des élèves en littératie et en numératie. Les actions spécifiques et l'information en lien avec ces objectifs se trouvent plus loin dans le présent document.

Le développement professionnel constitue la méthode clé pour soutenir la croissance et le changement à mesure que la CSET continue d'améliorer ses services pédagogiques aux élèves. Compte tenu du nombre réduit de professionnels disponibles pour offrir des services aux 26 écoles et centres, les Services pédagogiques favorisent et appuient un modèle de développement professionnel qui tient compte de la base d'expertise déjà présente dans les écoles et les centres. L'objectif est d'accroître la capacité à l'intérieur du système de façon à ce que toutes les possibilités de développement professionnel ne soient pas dépendantes à l'excès des consultants. Cette approche a fait en sorte que des équipes d'enseignants sont maintenant reconnues comme « expertes » en certains domaines et, conséquemment, qu'un bon nombre d'offres de développement professionnel sont proposées aux enseignants dans les écoles mêmes où travaillent ces équipes d'experts.

L'implantation de la Réforme scolaire continue d'être un défi dans le système d'éducation du Québec. La tâche la plus rebutante parmi les nombreuses tâches pratiques liées à la réforme se trouve probablement dans le domaine de l'évaluation et des bulletins scolaires. Les enseignants et les directions d'école/de centre, tant au niveau primaire que secondaire, avaient à se familiariser avec les nouveaux bulletins, avec les nouvelles échelles de compétences de fin de cycle et avec les nouvelles tables de conversion et ce, tout en intégrant dans leurs pratiques pédagogiques de nouvelles façons d'évaluer l'apprentissage des élèves. Le point de convergence de beaucoup de ce qui a été fait lors des nombreuses sessions de développement professionnel était en conséquence orienté vers le soutien aux enseignants dans ce qui s'avérait, pour nombre d'entre eux, toute une courbe d'apprentissage à gravir. L'un des moyens les plus efficaces d'accélérer ce processus d'apprentissage s'est avéré être la participation de bon nombre de nos enseignants dans l'élaboration et la validation des outils d'évaluation. Avec l'aide des conseillers pédagogiques, plusieurs groupes d'enseignants ont ainsi demandé et obtenu du financement pour

élaborer les Situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE) et leurs activités d'accompagnement. Celles-ci ont ensuite été communiquées à leurs collègues durant la Journée de la littératie tenue en février 2009 dans l'ensemble de la commission scolaire.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la CSET favorise un certain nombre d'actions et d'approches en vue d'atteindre les objectifs spécifiques définis dans son plan stratégique. Ces actions et approches sont expliquées plus en détail ci-après.

Accroître les taux de réussite en littératie et ce, dans les deux langues officielles, dans nos écoles et nos centres, avec un accent particulier sur l'intervention précoce.

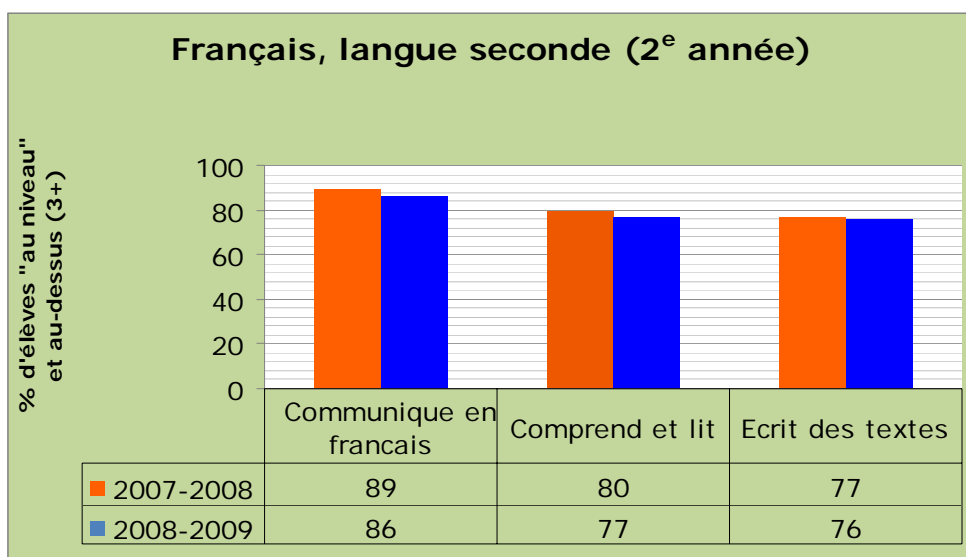
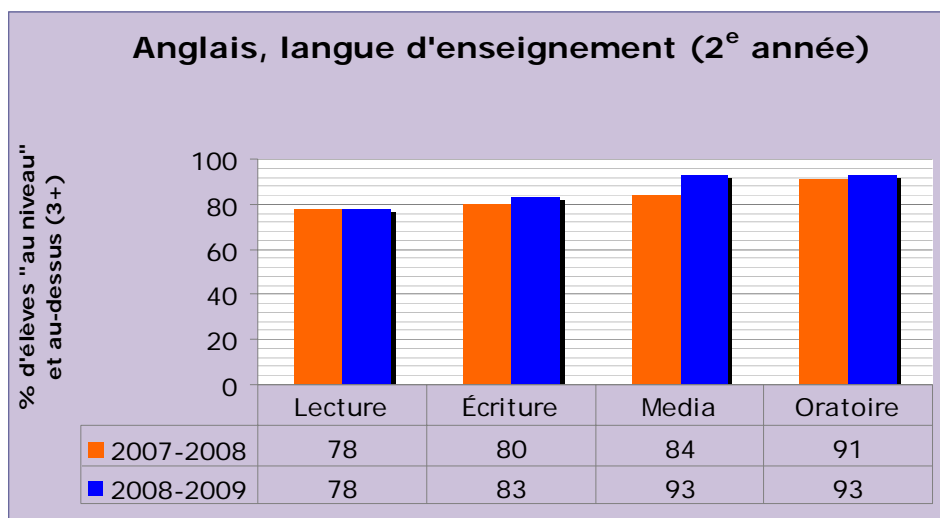
Connaître un bon départ en quoi que ce soit facilite souvent l'atteinte des objectifs établis. Cela est d'autant plus vrai lorsqu'il s'agit de la réussite des élèves à l'école. De nombreuses recherches ont permis d'établir une corrélation entre la réussite scolaire et la capacité de l'élève à lire et à écrire dès le bas âge. Cela étant, les efforts en vue de s'assurer que les élèves réussissent dans ces domaines le plus tôt possible ont amené la CSET à adopter plusieurs approches et programmes. La première de ces approches consiste en un vaste Programme d'intervention précoce en lecture qui est appliqué à la maternelle et au premier cycle du primaire.

Ce dynamique Programme d'intervention précoce de la CSET a complété sa troisième année en 2008-2009. Sous la responsabilité conjointe des Services pédagogiques et des Services éducatifs complémentaires, cette initiative cherche à identifier les élèves qui ont besoin de soutien additionnel pour apprendre à lire à un rythme comparable à celui de leurs pairs. Le modèle en est un où les élèves identifiés comme étant « à risque » reçoivent un soutien additionnel en littératie pendant 30 minutes trois ou quatre fois par semaine durant leur bloc d'Anglais, arts de la langue, ou de Français, langue seconde, ou, dans certains cas, durant les deux blocs. Le programme fait appel à une approche de jumelage, ce qui signifie que durant ces périodes de 30 minutes, l'enseignante à la maternelle ou en 1^{re} ou 2^e année a une personne additionnelle dans la classe pour fournir une assistance aux élèves ayant besoin d'une aide supplémentaire. Pour les enseignants, le soutien a pris la forme d'ateliers de groupe ou individuels sur des programmes reconnus comme *Soundprints* ainsi que sur des modèles organisationnels efficaces comme *Daily Five*. Un programme de préparation à la lecture élaboré à l'Université du Québec à Montréal et intitulé « La Forêt de l'Alphabet » a été examiné de près et, par la suite, acheté pour l'enseignement du français dans toutes les classes de maternelle.

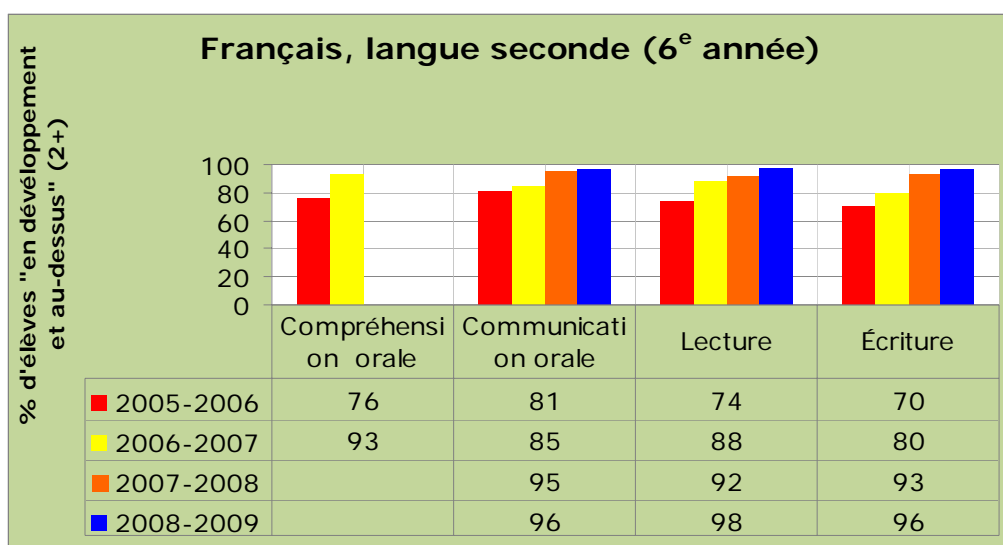
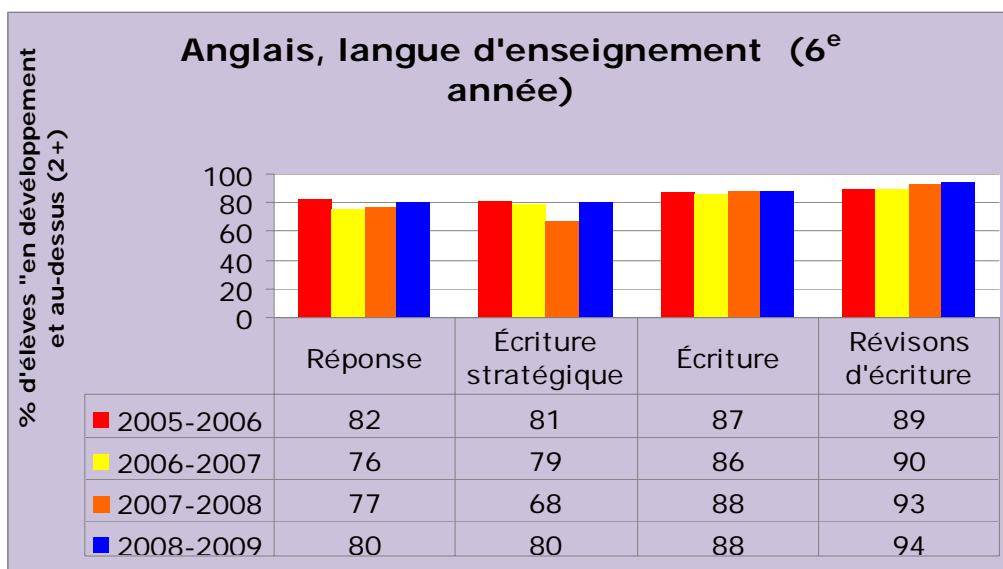
Étant donné qu'un échec précoce à l'école, et particulièrement en lecture et en écriture, est un bon prédicteur de décrochage avant la fin des études secondaires et l'obtention du diplôme, la CSET s'est associée avec la Chaire de recherche sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, créée à l'Université de Sherbrooke au printemps 2007, afin d'examiner davantage le problème de la préparation des élèves à la lecture et à l'écriture. Ce partenariat aidera notre équipe des Services pédagogiques à mettre à jour les outils d'évaluation utilisés pour diagnostiquer les élèves « à risque » ainsi qu'à améliorer les pratiques des enseignants qui œuvrent auprès des jeunes élèves en lecture et en écriture.

Différents moyens de mesurer l'impact à long terme des différentes initiatives en littératie sont actuellement utilisés à tous les niveaux du primaire et du secondaire. Les divers diagrammes en bâtons ci-dessous et dans les pages suivantes montrent la progression générale de nos élèves lors des différentes évaluations (évaluations du MELS ou de la CSET) ou sur les bulletins de fin d'année.

En faisant le suivi des résultats à la fin du 1^{er} cycle (2^e année) du primaire pour l'ensemble de la Commission, nous sommes en mesure d'évaluer les progrès de nos élèves depuis le début du programme d'intervention en lecture et en écriture. Les deux graphiques ci-dessous montrent les résultats des élèves sur une période de deux ans en anglais, langue d'enseignement, et en français, langue seconde. Les pourcentages représentent le nombre d'élèves dont les résultats sont au niveau de la moyenne ou au-dessus dans les différentes compétences.

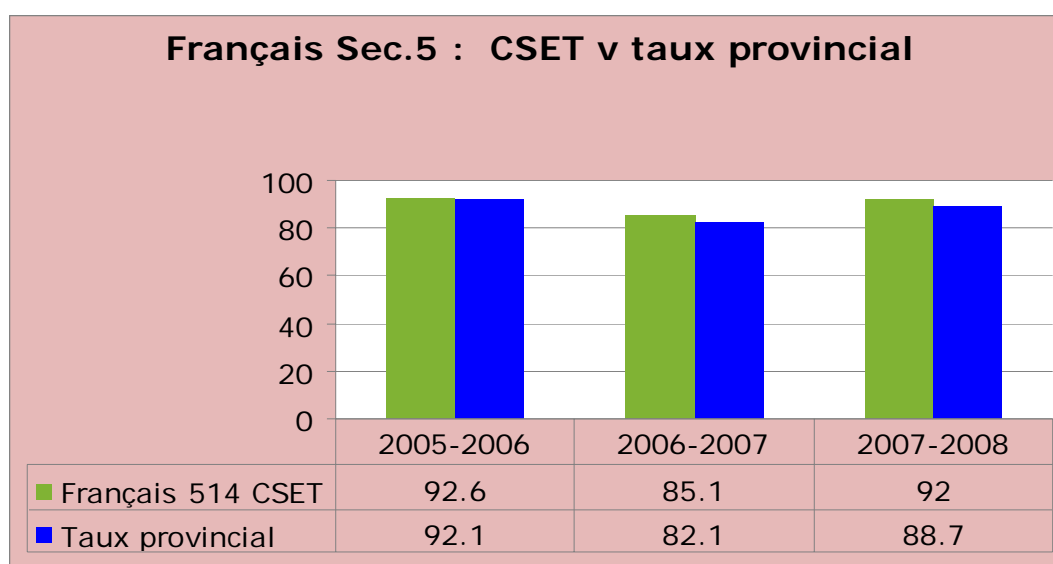
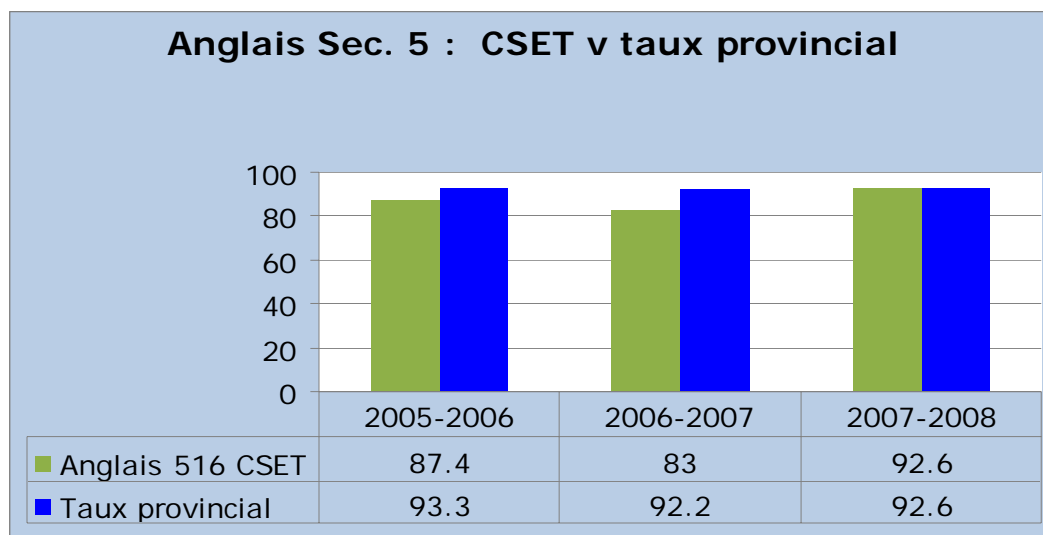


Les deux prochaines tableaux montrent les résultats obtenus par nos élèves de 3^e cycle (6^e année) aux évaluations obligatoires de fin d'année du ministère de l'Éducation (MELS) en anglais, langue d'enseignement, et en français, langue seconde. Les pourcentages sont le reflet de tous les élèves qui se situent aux niveaux de compétence en développement ou de compétence supérieure dans les deux matières. Il est important de noter que, depuis 2007-2008, seulement trois compétences ont fait l'objet de rapports en français, langue seconde, étant donné que les domaines de la compréhension orale et de la communication orale ont été regroupés en une seule compétence, soit la communication orale.



Les deux tableaux suivants montrent les résultats de nos élèves aux examens uniformes de secondaire 5 en anglais, langue d'enseignement, et en français, langue seconde. Ces résultats sont présentés sur une période de trois ans et rendent possible la comparaison entre les résultats de la CSET et ceux du reste de la province aux mêmes examens.

Il est important de noter que les résultats pour 2008-2009 n'étaient pas disponibles lorsque ce document a été préparé.

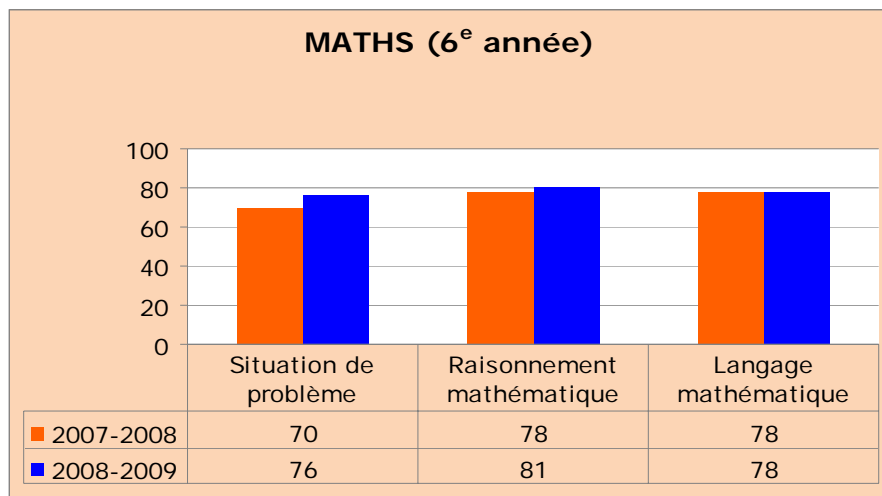
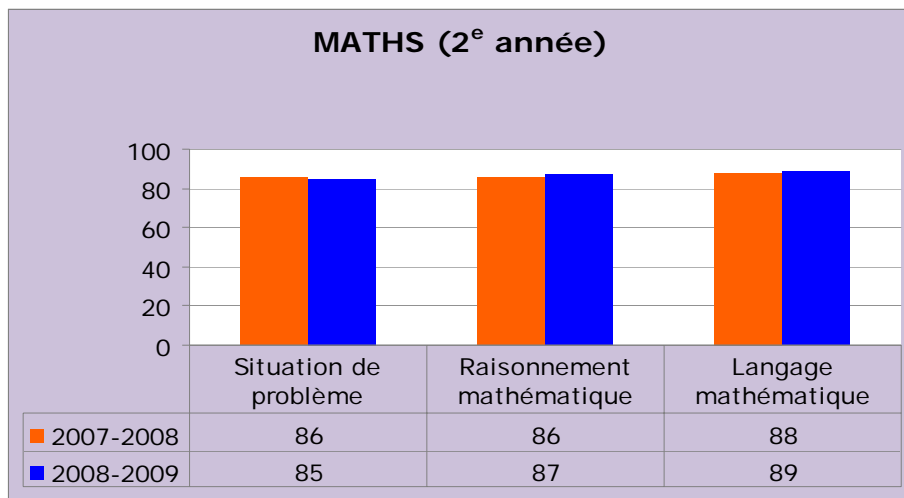


Accroître les taux de réussite en numératie dans nos écoles et nos centres, avec un accent particulier sur l'intervention précoce.

Bien que nous n'ayons pu compter sur un conseiller pédagogique en mathématiques au cours de l'année 2008-2009, les écoles ont été encouragées à poursuivre la formation qui était offerte depuis l'année précédente. Étant donné que la plupart de nos enseignants du niveau primaire et bon nombre du premier cycle du secondaire avaient reçu en juin 2008 une formation portant sur l'utilisation de *JUMP Maths* comme programme de rattrapage, plusieurs écoles ont utilisé cet instrument au cours de l'année dernière et ce, avec des résultats très positifs.

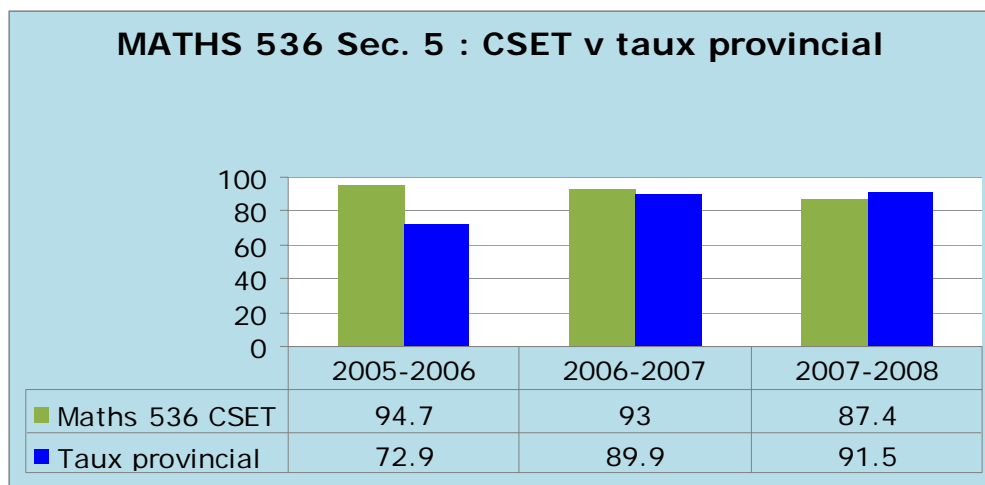
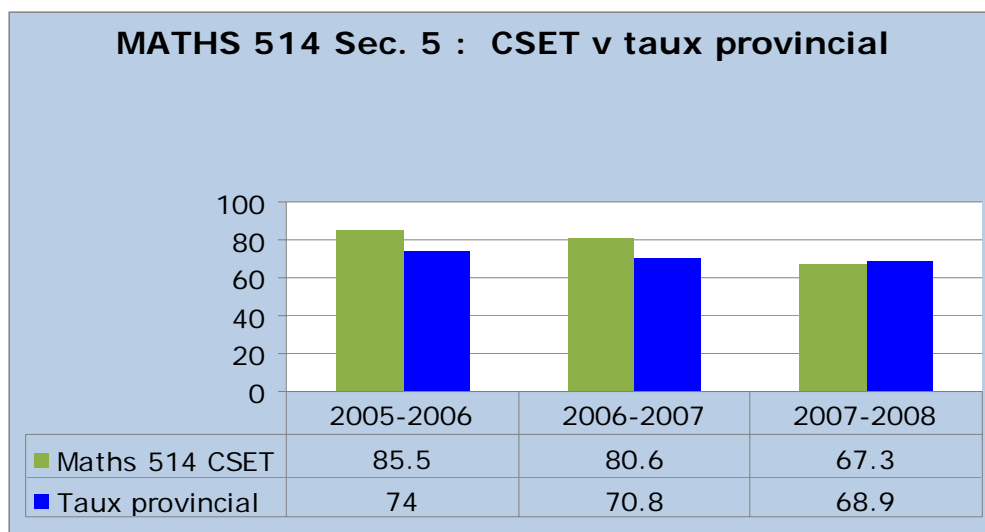
Les diagrammes à bâtons ci-dessous et dans les pages suivantes montrent la progression générale de nos élèves lors des différentes évaluations (évaluations du MELS ou de la CSET) ou sur les bulletins de fin d'année.

Les tableaux 7 et 8 montrent les taux de réussite de nos élèves à la fin du 1^{er} cycle (2^e année) et à la fin du 3^e cycle (6^e année) dans les trois compétences du programme de mathématiques. Les pourcentages indiqués reflètent le nombre d'élèves dont les résultats sont au niveau de la moyenne ou au-dessus.



Les deux derniers tableaux font le suivi des résultats de nos élèves aux examens uniformes en Mathématiques 514 et 536 du MELS. Ces résultats sont présentés sur une période de trois ans et permettent la comparaison entre les résultats de la CSET et ceux du reste de la province aux mêmes examens. Ces cours font partie de l'ancien programme et seront remplacés par les nouveaux cours à compter de 2009-2010.

Encore une fois, les résultats pour 2008-2009 du MELS n'étaient pas disponibles.



Gilles Ribaux
 Directeur des Services pédagogiques et de transport